

CG37(2019)OJprov
Le 30 octobre 2019

37^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe
29-31 octobre 2019

PROJET D'ORDRE DU JOUR REUNION PUBLIQUE

THEME POUR 2019 :
DES MAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA DEMOCRATIE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français).

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées :

- dans cet ordre du jour ;
- et sur le calendrier des réunions [CG37(2019)01] dans le **guide de la session**

Légende :

EN Anglais
FR Français
DE Allemand
RU Russe
TR Turc

Lundi 28 octobre 2019 (veille de la session)

Réunions des bureaux

Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE]	9h30-10h30, Salle 7
Bureau de la Chambre des régions [EN/FR/DE/RU]	9h30-10h30, Salle 10
Bureau du Congrès [EN/FR/DE/RU]	10h30-12h15 et 13h45-15h30, Salle 8

Réunions des groupes politiques

	15h30-17h30
Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) [EN/FR/DE/TR/RU]	Salle 9
Groupe Socialiste (SOC) [EN/FR/DE/TR/RU]	Salle 7
Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) [EN/FR/DE/RU]	Salle 10
Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) [EN/TR]	Salle 5

Réunion des Secrétaires de délégation

Réunion d'information	15h45-16h30, Salle 8
Pause-café	16h30-17h30, à l'extérieur de la Salle 8

Mercredi et jeudi, une mise à jour des travaux de la journée sera publiée. Elle remplacera le bulletin quotidien.

Mardi 29 octobre 2019

Réunions des commissions

Commission de suivi	8h45-10h45, Salle 1 [EN/FR/DE/TR/RU]
Commission des questions d'actualité	8h45-10h45, Salle 9 [EN/FR/DE/TR/RU]
Commission de la gouvernance	8h45-10h45, Salle 5 [EN/FR/DE/TR/RU]

Mardi 29 octobre 2019

11h00-13h00, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/TR/RU]

* *Délaï de dépôt des amendements : lundi 28 octobre, 16h00*

11h00	Ouverture de la 37^e Session du Congrès par le Président du Congrès Anders KNAPE
11h10	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG37(2019)03]  Présentation par le rapporteur : Michail ANGELOPOULOS, Grèce (L, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG37(2019)02]*
11h20	Adoption du projet d'ordre du jour de la session [CG37(2019)0J] Adoption du projet de procès-verbal de la dernière séance de la 36^e Session (4 avril 2019) [CG36(2018)PV03]
11h23	Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG37(2019)04]
11h25	Demande d'octroi du statut de Partenaire pour la démocratie locale par la République de Tunisie  Présentation par les porte-paroles du Congrès sur le Partenariat sud-méditerranéen : Piero FASSINO, Italie (L, SOC), et Constance DE PELICHY, France (L, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG37(2019)06]*
11h45	Communication du Président du Congrès [CG37(2019)07] Débat
12h10	Allocution de Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe Réponse orale aux questions spontanées
12h50	Suspension de la séance
13h00	EVENEMENT : <i>Signature de l'accord de coopération des femmes maires de Bosnie-Herzégovine, Foyer de l'hémicycle</i>

Mardi 29 octobre 2019

14h30-19h15, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/TR/RU]

* *Délai de dépôt des amendements : lundi 28 octobre, 16h00*

14h30	Révision des Règles et procédures du Congrès  Corapporteurs : Liisa ANSALA, Finlande (L, GILD), Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE) et Tamar TALIASHVILI, Géorgie (R, SOC) Présentation par Liisa ANSALA et Tamar TALIASHVILI Débat et vote sur le projet de résolution [CG37(2019)20] * ↔ Amendements : [CG37(2019)20AMDT1-3]
15h20	Le rôle des collectivités locales et régionales dans la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)  Présentation par les corapporteurs: Marianne HOLLINGER, Suisse (L, GILD) et Oleksandr SIENKEVYCH, Ukraine (L, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG37(2019)09] * ↔ Amendement sur le projet de recommandation : [CG37(2019)09AMDT1]
16h10	Une répartition équitable de l'impôt dans les zones transfrontalières : conflits potentiels et possibilités de compromis  Présentation par le rapporteur : Karl-Heinz LAMBERTZ, Belgique (R, SOC) Allocutions de : - Dominique GROS, Maire de Metz, France - Claude HAEGI, Ancien Président du Congrès, Président de la Fondation pour l'Economie et le Développement durable des Régions d'Europe (FEDRE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG37(2019)10] *
17h00	Allocution de Ivan MALENICA, Ministre de l'Administration publique de la République de Croatie Réponse orale aux questions spontanées
17h30	Allocution de Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire Réponse orale aux questions spontanées
18h20	Présentation des projets de terrain 2019 par les déléguées jeunes [CG37(2019)13] Allocutions des déléguées jeunes Aoife MOLLOY, Irlande Catarina NEVES, Portugal Sofia MOSCHIN, Italie Débat
19h00	Fin de la séance
19h30	EVENEMENT : <i>Finissage de l'exposition « Messages silencieux » coparrainée par la Région Grand Est et la Présidence française du Comité des Ministres, en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Grand Est et les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne et réception offerte par la Région Grand Est, Maison de la Région</i> <i>Départ des navettes vers la Maison de la Région : à 19h30 devant le Palais de l'Europe</i>

Mercredi 30 octobre 2019

Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/TR/RU]

9h00-12h00, Hémicycle

* *Délai de dépôt des amendements : mardi 29 octobre, 10h00*

9h00	Ouverture de la session par le Président de la Chambre Xavier CADORET
9h05	Adoption du projet d'ordre du jour de la Chambre [CPL37(2019)OJ]
9h10	Election d'un(e) vice-président(e) de la Chambre [délai de soumission des candidatures : mercredi 30 octobre, 7h00] Présentation des candidat(e)s - Vote
9h20	Communication du Président de la Chambre [CPL37(2019)01]
9h35	Débat thématique : conditions de travail des élus locaux – recherche candidats désespérément [CPL37(2019)02] Allocutions de : - Helmut MÖDLHAMMER, ancien Président de l'Association des Municipalités autrichiennes - Lars RIEGER, Maire de Schweich, Allemagne Débat
10h50	Débat thématique : la cybersécurité des villes intelligentes [CPL37(2019)03] Allocution d'Alexander PROSSER, Université de l'Economie et du Commerce, Vienne, Autriche Débat
11h50	Date de la prochaine session
11h55	Clôture par le Président de la Chambre
12h00	<i>EVENEMENT</i> : Réception offerte par les programmes de coopération transfrontalière de Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Suède et Norvège avec la Fédération de Russie, Foyer de l'hémicycle

Rencontre des délégué(e)s jeunes avec les membres du Congrès

12h30 - 13h45	<i>Galerie Portugaise (Restaurant Bleu)</i>	Rencontre ouverte aux délégué(e)s jeunes, aux membres du Congrès, aux secrétaires des délégations et aux conseillers <i>Autour de sandwiches et rafraichissements</i>
------------------	---	--

Mercredi 30 octobre 2019

Chambre des régions [EN/FR/DE/TR/RU]

9h00-12h00, Salle 1

* *Délai de dépôt des amendements : mardi 29 octobre, 10h00*

9h00	Ouverture de la session par le 1er Vice-Président de la Chambre Karl-Heinz LAMBERTZ
9.02	Adoption du projet d'ordre du jour de la Chambre [CPR37(2019)OJ] [CPR37(2019)03]
9.05	Election d'un vice-président(e) de la Chambre [CPR37(2019)02] [délai de soumission des candidatures : mercredi 30 octobre, 7h00] Présentation des candidat(e)s - Vote
9.10	Communication de la Présidence [CPR37(2019)01]
9.20	Quelle dimension régionale pour l'Europe de demain ? 10 ^e anniversaire du Cadre de référence du Conseil de l'Europe pour la démocratie régionale Allocutions de : - Nina BJÖRBY, Vice-Présidente pour la Démocratie, Assemblée des régions d'Europe (ARE), et Présidente de la Commission Culture, Région Västerbotten, Suède - Martin LAFFIN, Professeur de politique publique et de gestion, Université Queen Mary de Londres, Royaume-Uni Débat
10.10	Mise en œuvre des objectifs de développement durable : le rôle des régions [Doc. SDG 29/07/2019] Allocutions de : - Carolina DARIAS SAN SEBASTIÁN, Conseillère du Gouvernement des Canaries pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de la Communauté Autonome des Canaries, Espagne - Niels DE FRAGUIER, jeune délégué, France Débat
11.10	Culture sans frontières : Itinéraires culturels européens Allocutions de : - Levan KHARATISHVILI, Vice-Ministre pour l'Education, la Science, la Culture et le Sport de Géorgie et Vice-Président du Conseil de direction de l'Accord partiel élargi du Conseil de l'Europe sur les Itinéraires culturels, Géorgie - Rudolf GODESAR, Président de la Task Force « Cross-Border Culture », Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) et responsable de la coopération culturelle transfrontalière, Communauté germanophone de Belgique (EMR), Belgique Débat
11.40	Débat libre (sous réserve du temps disponible)
	Date de la prochaine session
	Clôture par le Vice-président de la Chambre
12h00	EVENEMENT : Réception offerte par les programmes de coopération transfrontalière de Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Suède et Norvège avec la Fédération de Russie, Foyer de l'hémicycle

Rencontre des délégué(e)s jeunes avec les membres du Congrès -

12h30 - 13h45	<i>Galerie Portugaise (Restaurant Bleu)</i>	Rencontre ouverte aux délégué(e)s jeunes, aux membres du Congrès, aux secrétaires des délégations et aux conseillers <i>Autour de sandwiches et rafraichissements</i>
---------------------	---	--

Mercredi 30 octobre 2019

14h00-19h30, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/TR/RU]

* *Délai de dépôt des amendements : mardi 29 octobre, 10h00*

14h00	Adoption des procès-verbaux de la séance du Congrès du 29 octobre 2019 [CG37(2019)PV01am] [CG37(2019)PV01pm]	
14h05	La situation de la démocratie locale et régionale en Turquie Rapport sur l'observation des élections locales en Turquie (31 mars 2019), y compris la nouvelle élection du maire d'Istanbul (23 juin 2019) Présentation par le rapporteur : Andrew DAWSON, Royaume-Uni (R, CRE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG37(2019)14]* ↔ Amendement sur le projet de recommandation: [CG37(2019)14AMDT1] Allocution d'Ekrem İMAMOĞLU, Maire d'Istanbul, Turquie Débat	
15h35	La démocratie locale et régionale en Fédération de Russie Présentation par les corapporteurs : Jakob WIENEN, Pays-Bas (L, PPE/CCE), et Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG37(2019)11]* Allocution de Sergei BYSTREVSII, Vice-ministre de la Justice de la Fédération de Russie Réponse orale aux questions écrites [CG37(2019)12] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 28 octobre, 15h00</i>	
16h35	Les principes sur la protection et la promotion de l'institution du médiateur ("Les principes de Venise") Présentation par le Porte-parole du Congrès sur les droits de l'homme aux niveaux local et régional : Harald BERGMANN, Pays Bas (L, GILD) Allocution de Gianni BUQUICCHIO, Président de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) Débat et vote sur le projet de résolution [CG37(2019)15]*	
17h40	Partenaire pour la démocratie locale Allocutions de Mokhtar HAMMAMI, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement, République de Tunisie Souad BEN ABDERRAHIM, Maire de Tunis et Présidente de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT), République de Tunisie Débat	
18h20	Code révisé de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel Présentation par le rapporteur : Thomas ANDERSSON, Suède (R, GILD) Allocution de Anna RURKA, Présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe Débat et vote sur le projet de résolution [CG37(2019)16]* ↔ Amendement : [CG37(2019)16AMDT1]	
19h25	Fin de la séance	
19h30	EVENEMENT : Réception pour marquer l'adoption du Code révisé de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel et l'ouverture de l'exposition photo sur les femmes migrantes offerte par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et le Congrès, Foyer de l'hémicycle	

Jeudi 31 octobre 2019

Réunion du Bureau [EN/FR/DE/RU]

8h30-9h15, Salle 8 Bureau du Congrès

Jeudi 31 octobre 2019

9h30-12h30, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/TR/RU]

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 30 octobre, 10h00

9h30	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 30 octobre 2019 [CPL37(2019)PV], [CPR37(2019)PV] et [CG37(2019)PV02]
9h35	L'usage des langues par les pouvoirs locaux et régionaux  Présentation par le rapporteur : Andrew DAWSON, Royaume-Uni (R, CRE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG37(2019)17] *
10h25	Remise de la médaille du Congrès à un membre honoraire Helena PIHLAJASAARI, ancienne Vice-Présidente du Congrès, Finlande
10h45	Cérémonie marquant le 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe
11h20	La démocratie locale et régionale en Bosnie-Herzégovine  Corapporteurs : Lelia HUNZIKER, Suisse, (L, SOC), et Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD) Présentation par Carla DEJONGHE Débat et vote sur le projet de recommandation [CG37(2019)18] * Allocution de Lejla REŠIĆ, Ministre de l'administration et des collectivités locales, Republika Srpska, Bosnie-Herzégovine Réponse orale aux questions écrites [CG37(2019)19] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : mardi 29 octobre, 15h00</i>
12h30	Clôture de la 37^e Session du Congrès par le Président du Congrès

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIREE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique des textes aura lieu dans l'hémicycle et dans la Salle 1. Les **badges** des membres seront utilisés pour le vote électronique dans l'hémicycle (Congrès et Chambre des pouvoirs locaux). Les votes en salle 1 (Chambre des régions) se feront au moyen des **boitiers de vote** distribués à l'entrée de la salle au moment de la signature du registre de présence. Ces boitiers devront être remis au Secrétariat à la fin de la session de la Chambre des régions.
- L'accès à l'hémicycle est strictement réservé aux personnes munies d'un badge spécifique identifiable par le symbole de l'hémicycle. Le placement en hémicycle lors des séances plénières se fait selon le plan disponible pour consultation à l'entrée.
- Dépôt des questions écrites pour réponse orale (bureau 1081) (congress.session@coe.int) : chaque membre doit se limiter à une question (français ou anglais uniquement) par orateur invité. Veuillez consulter l'ordre du jour pour les délais de dépôt.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (bureau 1081) (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, la veille** du jour où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent, sauf pour les textes qui seront discutés le mardi 29 octobre pour lesquels le délai est fixé à **16h00 lundi 28 octobre 2019**. Les amendements doivent être signés par 5 délégué(e)s issu(e)s d'au moins 2 délégations, pour les textes débattus en séance plénière ; par 5 délégué(e)s siégeant à la Chambre des pouvoirs locaux, issu(e)s d'au moins 2 délégations, pour les textes débattus à la Chambre des pouvoirs locaux ; et par 5 délégué(e)s siégeant de plein droit à la Chambre des régions, issu(e)s d'au moins deux délégations, pour les textes débattus à la Chambre des régions. Chaque amendement doit préciser le nom du/de la délégué(e) qui le présentera.
- Inscription des orateurs aux débats : les fiches d'inscription aux débats, à disposition devant l'hémicycle et la Salle 1 (séances plénières et sessions des chambres), sont à remettre à la Séance devant la table de la Présidence pour les débats en hémicycle, et au Secrétariat de la Présidence de la chambre qui se réunit en Salle 1.
- **Bureau des finances** : bureaux 1040 et 1033.
- **La Séance** pour toute autre question : bureau 1081.
- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS –
Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**

6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :

- a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
- b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
- c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
- d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
- e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
- f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
- g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.

7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée prévue au paragraphe 6 du présent article 30, le président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.